

## Comité Central d'Entreprise du 10 décembre 2009 à Garchizy

Réponse Direction



1. Confirmez-vous le maintien de l'effectif actuel pour l'année 2010 sur les 2 sites ? Avec quel volume ?

Avec la visibilité et l'estimation des volumes annoncés (voir compte rendu), nous maintiendrons les effectifs. Le scénario sera le même qu'en 2009 à savoir des jours de chômage mais nous envisageons une reprise à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2010

2. Suite aux départs volontaires, avez-vous revu à la baisse le nombre de jours de chômage partiel sur 2010, en sachant que suite à notre question du CE 22/10/09, la Direction prévoyait environ 100 jours ?

Avec un budget de 35 000 moteurs, la tendance sera de 100 jours de chômage.

3. Est-il prévu en 2010 l'investissement d'un centre Heller pour l'usinage de blocs sur Bourbon-Lancy ? Si tel est le cas, pour quel volume et pour quelles variantes ?

Oui, cet investissement est prévu pour le printemps 2011. Par contre, cela ne va pas générer de volumes supplémentaires.

4. Combien et quels types de moteurs sont sortis de l'Etablissement en chine ?

Quelques centaines de moteurs, de l'ordre de 200 à 300 Cursor 9. Pour la période 2011-2016, il est prévu 10 000 moteurs.

5. Est-ce que l'Entreprise FPT a eu des litiges avec des sous-traitants sur 2009, et/ou vice et versa ?

Nous n'avons pas eu de problème de paiement. Par contre nous avons arrêté un contrat et le dossier est actuellement en jugement. Nous n'en dirons pas plus pour raison de confidentialité.

6. Quelles sont les subventions, exonérations et aides (Etat, ADEFIM, autres) perçues pour chaque Etablissement FPT ?

Dès que nous aurons perçu l'ensemble des aides de l'Etat, nous les communiquerons.

7. Nous demandons que ces aides permettent le versement par anticipation des 75 % ?

Pas prévu.

Suite aux informations fournies au cours de cette réunion (voir compte rendu CGT), notre organisation syndicale est intervenue et a mis en avant 3 arguments :

Premièrement : FPT a les moyens de payer immédiatement un redressement fiscal pour 950 000 €

Deuxièmement : Le résultat net affiche une perte de 53 millions d'€uros mais celui-ci deviendra positif avec la participation de toutes les sociétés IVECO suite à l'ajustement du prix de transfert.

Troisièmement : Vu que le paiement des 75 % doit avoir lieu...ce n'est donc qu'une avance par anticipation.

Malgré ces évidences, la Direction continue a nous rabâcher que cela engendre un coût...sans en connaître le montant (en sachant qu'elle percevra des aides de l'Etat).

8. Dans le cadre du droit d'alerte économique, nous demandons de planifier une réunion de la commission économique en début d'année 2010.

Faites nous parvenir votre demande au niveau sociétaire.

9. Envisagez-vous le versement de la prime Bonus en 2010 (exercice 2009) en sachant qu'une grande majorité de salariés n'en bénéficie pas et subissent le chômage de plein fouet ? Si vous le prévoyez, nous demandons que l'ensemble des salariés (non bénéficiaire de ce Bonus) soit logé à la même enseigne et par conséquent touche une prime.

Je n'envisage rien...à ce jour.

10. Pouvez-vous nous faire un point sur le plan de licenciement à Saint-Priest concernant les reclassements ?

2 personnes ont adhéré au congé de reclassement.

11. A quelle date auront lieu les Négociation Annuelle Obligatoire (Négociation salariale) ?

Fin février, début mars.